

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Office fédéral de l'agriculture OFAG Secteur Produits animaux et élevage

Lait non-commercialisable – saisie des quantités sur MPD1 et TSM1

Exploitation fautive non-identifiable Exploitation fautive identifiable Le producteur qui est à l'origine du lait Le producteur qui est à l'origine du lait non-commercialisable ne peut pas être non-commercialisable a pu être identifié identifié Saisie - TSM1 Saisie - MPD1 Saisie - MPD1 Saisie - TSM1 La quantité totale du lait non-La quantité totale de lait La quantité de lait non-com-La quantité totale de lait noncommercialisable doit être non-commercialisable mercialisable, livré par le procommercialisable, déduction comptabilisée sous : doit être saisi sur le ducteur fautif, n'est pas à faite de celle de l'auteur de la 1. Entrée – Code 01 «acheté formulaire MPD1 comptabiliser sur le formulaire contamination, est incluse et aux producteurs directement» MPD1. Les apports de lait des comptabilisé sous : et dans la Sortie sous : autres producteurs doivent, 1. Entrée – Code 01 «acheté 2. Sortie de marchandise par contre, être saisis sur ledit aux producteurs directement» Code 97 «Diff. (excédents/ 2. Sortie marchandise - à informulaire pertes)» scrire sous Code 97 «Diff. (excédents/pertes)» Supplément lait commercialisé Suppléments pour le lait Supplément lait Suppléments pour le lait Le supplément n'est versé que transformé en fromage et/ commercialisé : transformé en fromage pour les producteurs dont leur ou lait de non-ensilage et/ou lait de non-ensilage lait avait été conforme. Le Le supplément peut être producteur à l'origine du lait Pas de versement de versé Pas de versement de non-commercialisable ne supplément(s)! supplément(s)! reçoit aucun supplément

